HYPERBRICK®
Construction Économique dans le Monde

OUVRAGES & POSES

Série H

PAVAGES

avec PAVÉS AutoBloquants

CONSEILS de POSE

MANUEL d' INSTRUCTIONS

On entend par "PAVÉ", les éléments fabriqués avec une légère sur-dosification de ciment afin de résister à une fonction plus exigeante lorsqu'ils sont employés en recouvrement de sols en général.
Le mot employé : *"AutoBloquant"* est une classification de pavé, ceux qui présentent un contour fantaisie permettant la complémentarité d'un pavé avec l'autre, mais sans un épaulement à mi-hauteur de leur épaisseur.

Ces PAVÉS AutoBloquants sont classés TYPE 2 -

Nous offrons, dans notre gamme de produits :

Dans la **Série H** : **PAVÉS AutoBloquants**

Les PAVÉS en H, fabriqués sur la Machine Vibro-PAV avec le Moule Nº 3
présentent les bords arrondis sur la face d'usure et les arêtes vives sur la face de pose.
Généralement, ces PAVÉS en H se fabriquent en hauteurs de 6 -8 et 10 mm.

Nos **PAVÉS de Pierre MARMOOR** sont conformes à la Norme espagnole U.N.E 127-001-90

Et conformes aussi à la Norme AFNOR

Préparation de la POSE des PAVÉS en H

Avant de commencer l'ouvrage de recouvrement de sol, il convient de connaître la résistance du sous-sol sur lequel sera disposé le pavage.

Dans tous les cas, la base destinée à recevoir le pavage avec nos PAVÉS MARMOOR sera préalablement aplanie, présentant une surface absolument lisse.
Si une pente, un dévers... est prévu, il sera indispensable de niveler soigneusement et de profiler selon la pente qu'on désire donner au pavage.

CARACTÉRISTIQUES des SOLS

Pour les sols de charges, c'est à dire ceux de sable grossier damé et même compacté pouvant supporter, au moins 8 Kg/cm^2

En CAS de CIRCULATION exclusivement piétonnière :
Allées, Jardins, Terrasses. Abords de piscines...
Il sera suffisant un sol compacté et après, par-dessus, une couche de sable de 2 à 4 cm sur laquelle il sera posé directement le PAVÉ hauteur 6 cm

En CAS de CIRCULATION accidentelle de véhicules légers :
Rues piétonnières, Trottoirs, Piste de bicyclettes, Entrées de garage de villas...
Sol compacté sur lequel nous étendrons une couche de “tout-venant” de 5 à 15 cm bien compactée et dessus une couche de sable de 2 à 4 cm sur laquelle nous poserons directement le pavage avec des PAVÉS de hauteur 6 cm

En CAS de CIRCULATION de véhicules de charges inférieures à 6 tonnes par essieu :
Ensembles immobiliers, Urbanisation privée, Route piétonnière, Parking, Passage pour les pompiers, Trottoirs, Aires de station service...
Sol compacté sur lequel nous étendrons une couche de 10 cm de maigre-béton ou 15 cm de sol traité “in situ” sur lequel nous ajouterons une couche de sable de 2 à 4 cm.
Sur cette dernière couche, il sera posé directement le pavage avec des PAVÉS de hauteur 6 cm.

Pour les sols ne supportant pas de charge, c'est à dire sables mouvant et très fin, terres végétales, terrain meuble, argiles... de charges inférieures à 8 Kg/cm^2

En CAS de CIRCULATION Exclusivement piétonne :
Allées, Places, Jardins, Terrasses, Abords de piscines..
Il sera suffisant d'étendre sur le sol une couche de 5 à 15 cm de “tout-venant” compacté sur laquelle nous étendrons une couche de sable de 2 à 4 cm.
Sur cette couche de sable sera directement posé le pavage avec des PAVÉS de hauteur 6 cm

En CAS de CIRCULATION accidentelle de véhicules légers :
Rues piétonnes, Trottoirs, Piste pour bicyclette, Entrée de garage de villa...
Etendre sur le sol aplani une couche de 10 à 15 cm de “tout-venant” compactée sur laquelle nous étendrons une couche de sable de 2 à 4 cm. C'est sur cette dernière couche de sable que sera posé le pavage en hauteur 6 cm..

En CAS de CIRCULATION de véhicules avec une charge inférieure à 6 tonnes par essieu :
Ensembles immobiliers, Rues piétonnières, Parking, Cours d'école, Passage de pompiers, Trottoirs..
Sur un sol aplani, traitez une couche de 15 cm ou compactez 20 cm de “tout-venant” .
Ensuite étendre une autre couche de 10 cm de maigre béton ou 15 cm de grave-ciment.
Etendre ensuite une couche de sable de 2 à 4 cm sur laquelle sera posé le pavage avec des PAVÉS de hauteur 6 cm.

POSE des **PAVÉS MARMOOR**

La première file de pavés se pose contre une règle ou le long d'un cordeau tendu suivant la maille de pose choisie et ensuite la 2º file se place á la maille de pose correspondante.

La pose est facilitée du fait que les PAVÉS MARMOOR sont parfaitement calibrés et de géométrie précise. Les temps de pose sont considérablement réduits.

Dans le cas impératif où la coupe du pavé est obligatoire, la coupe peut se faire au burin et marteau comme l'utilise les tailleurs de pierre ou avec une scie circulaire de disque abrasif...

Le pavage avec des PAVÉS de hauteur de 6 cm représente un poids au m^2 légèrement supérieur au pavage de ciment vibré de la même épaisseur et dans tous les cas, notre pavage MARMOOR offre une bien meilleure résistance.

Une fois la pose des pavés terminée, les joints doivent être remplis de sable très fin en alternant l’arrosage et ensuite balayage.

Du fait que les joints ne sont pas maçonnés, le pavage reste terminé en un temps record et prêt à l'utilisation de suite.

8 à 10 jours après la pose, nous recommandons une nouvelle opération de remplissage de joints avec du sable très fin et ensuite balayer la surface du pavage.

PROTECTION pendant les travaux annexes

Lors des travaux annexes de finition qui suivent la réalisation d'un pavage (peinture, plâtrerie, etc...) il convient de veiller à éviter les projections sur les pavés. Une protection est économiquement et efficacement obtenue par l'emploi de feuilles de plastique, par exemple.

TRAITEMENTS Ultérieurs

Un PAVAGE MARMOOR ne nécessite généralement aucun entretien.
Il est **auto-lavable** et vieillit sans perdre son cachet.

Effet décoratif

Dans certains cas, en pavage intérieur, on peut passer sur le dallage de l'huile de lin ou de palme, éventuellement additionnée de pétrole pour en faciliter la pénétration.
Ce traitement nourrit les pores du matériau et ravive l'aspect.
De même ce badigeonnage confère aux produits lisses un léger satiné que l'on peut d'ailleurs, si on le désire, rendre brillant à l'aide de cires "silicone" incolores et/ou à la polisseuse.

STOCKAGE des PAVÉS sur le CHANTIER

Protéger les pavés des souillures, et, notamment, les isoler des sols humides ou polluants (herbes, humus, scories, détritus, etc...)

NUANÇAGE

Dans le cas où les pavés à monter présenteraient des légères variations de teintes, il convient de répartir celles-ci dans l'ouvrage afin d'obtenir une uniformité des teintes.

NETTOYAGE

Si, quels que soient les soins apportés à la mise en œuvre, quelques salissures n'ont pas pu être évitées, elles pourront généralement être éliminées par un nettoyage après séchage convenable de l'ouvrage.
Le nettoyage se fera à l'aide d'une solution contenant une partie d'acide chlorhydrique (acide muriatique du commerce ou esprit de sel) pour 10 parties d'eau.
Ce travail devra être suivi d'un rinçage efficace.
Le vinaigre d'alcool du commerce donne également de bons résultats.

Si le premier lavage à l'acide n'a pas donné satisfaction, répéter l'opération.
Si un résultat satisfaisant n'est pas alors obtenu, il est inutile de continuer. Il est déconseillé d'augmenter la concentration afin de ne pas attaquer le pavage.
Il convient alors d'avoir recours aux produits spéciaux du commerce.

Ces produits sont généralement efficaces mais leur application ne peut être envisagée économiquement que sur des surfaces réduites pour traiter des souillures accidentelles.

NOTA : La solution à 10% d'acide chlorhydrique est peu dangereuse pour les mains (l'emploi de gants en caoutchouc est cependant recommandé) mais il faut éviter les projections dans les yeux : ***le port de lunettes est donc vivement conseillé.***